

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE

PORTO-NOVO, le 9 FEVRIER 1961

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

N° 43 /PR/MAIS.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la loi du 26 Novembre 1960 portant Constitution du Dahomey ;

VU la loi 59/16 du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par le Premier Ministre, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités du service ;

SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;

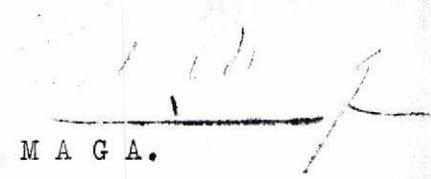
LE Conseil des Ministres entendu ;

 D E C R E T E
-:-:-

ARTICLE 1er. - M. Bruno MEGNASSAN Commissaire Expéditionnaire est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Bopa.

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prendra effet à compter de sa notification sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES
ET DE LA SECURITE


H. M A G A.

M. AROUNA.

AMPLIATIONS

CHRONO	1
JORD	1
PRESIDENCE	15
MI.	5
TRESOR	1
CF.	1
DD	1
MFP	2
DP	2
INFO/RADIO	2
S/P BOPA	1
PREFET ATHIEME	1
ARCHIVES	2